

ENCORE ET TOUJOURS RÉAFFIRMER LES REVENDICATIONS !

Fidèle à son histoire, notamment à la Charte d'Amiens, profondément attachée à l'indépendance syndicale, FO Cheminots se félicite que sa confédération n'ait donné aucune consigne de vote pour les élections politiques.

Fidèles à nos valeurs, nous rappelons avec notre confédération que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, en affirmant que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » fonde le droit du sol. Nous réaffirmons également avec la confédération notre « refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social ».

Nous réaffirmons, comme l'a déclaré notre Comité Confédéral National du 31 mars 2022, nos revendications, en particulier « l'augmentation générale des salaires, du SMIC, et de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique et des grilles de salaires des conventions collectives et celles des fonctionnaires » ainsi que des retraites, pour « le rétablissement d'une fiscalité progressive qui mette à contribution les hauts revenus et les revenus financiers ».

Enfin, en ce qui concerne le sujet des retraites, nous réaffirmons notre détermination totale à combattre toute réforme visant à supprimer tous les régimes existants, fondés sur la solidarité intergénérationnelle, et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation, ...).

Nous le réaffirmerons dès le 1er mai, journée internationale des droits des travailleurs, pour la Paix, les libertés et contre toutes régressions sociales !

La Fédération

CONTACTS PRESSE FO CHEMINOTS

Philippe HERBECK : 06 18 80 59 54 / Daniel FERTE : 06 38 78 35 61



RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !

**CHEMINOTS
FO**